

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Liège, le mardi 14 décembre 2021
Réunion n° 36 – en visioconférence
Procès-verbal

Présent(e)s

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Hélène THIEBAUT	Port autonome de Liège
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Marianne PETITJEAN	Fonctionnaire Technique, Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles, Environnement
	Département des Permis et Autorisations
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye, Bourgmestre
Paul ERNOUX	Commune d'Oupeye, Premier Echevin
Francis THEUNISSEN	Ville de Visé, Premier Echevin
Vincent BRASSINNE	DPW Liege Container Terminals
Philippe PORTIER	DPW Liege Container Terminals
Christophe RAVIGNAT	Jost Group
Jean GEURTEN	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Pol BEAUWENS	Représentant ABSL « Les Bassis-Mosans»
Henri HUYNEN	Représentant ABSL « Les Bassis-Mosans»
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Environnement Santé»

Excusé(e)s

Viviane DESSART	Ville de Visé, Bourgmestre
Pierre BIEMAR	Architectes BIEMAR - Architecte Jost Group
Thomas BOSMANS	WDP
Johan LEMMENS	WDP
Norbert DUMOULIN	Weerts Supply Chain
Thibaut MOUZELARD	Inspecteur général f.f.
Stéphane BARLET	Service public de Wallonie, Mobilité et Infrastructures
Audrey FALLAIS	Service public de Wallonie, territoire logement patrimoine énergie
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement
Bénédicte DUSART	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Nicolas BOULANGER	Service public de Wallonie, Ressources naturelles et Environnement - Département du sol et des déchets
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Environnement Santé»

Nous accueillons M. Philippe Portier, Administrateur délégué du Groupe Novandi et M. Vincent Brassinne, Administrateur - Délégué de Novandi.

1. Approbation du PV de la réunion n° 35 – réunion du 5 octobre 2021

1. Rappel de la demande de M Greffe réitérée lors de la réunion du 5 octobre 2021 - Mise à disposition de la Charte environnementale

Lors de la réunion du 5 octobre 2021, M. Greffe a émis à nouveau le souhait de la mise à disposition de la charte environnementale ainsi que du permis d'urbanisme de Liège Trilogiport. Suite à cette réunion, M. Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège a soumis la question au Conseil d'administration du Port autonome de Liège lors de sa séance du 20.10.2021. Le Conseil d'administration a décidé de refuser la demande de M. Greffe en ce qui concerne la publicité de la charte environnementale.

Pour rappel - cette charte consiste en un résumé des recommandations de l'étude d'incidences sur l'environnement. Cette charte environnementale accompagnant le permis d'urbanisme de la plateforme de Liège Trilogiport est un document d'orientation qui contient un certain nombre d'éléments directeurs (non réglementaires). Elle fait partie intégrante des contrats de concession de Liège Trilogiport, et, à ce titre, elle est donc considérée comme confidentielle. Ce document ne pouvait dès lors pas être communiqué par le Port autonome de Liège. Il s'agit d'un document interne appartenant au contrat dans lequel il y a une clause de confidentialité.

Le Conseil d'administration a toutefois accepté la publicité du permis d'urbanisme de Liège Trilogiport sur le site du portdeliege.be moyennant l'avis positif du SPW. Le permis d'urbanisme de Liège Trilogiport est téléchargeable sur le site www.portdeliege.be (Trilogiport / comité d'accompagnement).

Suite à la réunion n°35 du 5 octobre 2021, le Comité Village a souhaité apporter les précisions au procès-verbal de cette réunion, notamment sur les échanges entre DPW Liege Container Terminals & la Commune d'Oupeye. M. Bertrand rappelle le but du comité d'accompagnement est d'informer les diverses parties et précise la volonté de synthétiser au mieux les discussions conformément au Règlement d'Ordre Intérieur du Comité d'accompagnement. Il rappelle qu'il ne s'agit nullement d'un compte-rendu in extenso des discussions.

M. Ernoux précise qu'il attend des excuses de M. Porignon. M. Bertrand prendra contact avec M. Porignon.

Le PV est approuvé moyennant ces remarques.

2. Informations complémentaires et diverses par le/les divers concessionnaires :

Récapitulatif des superficies

	Entrepôts logistiques en activité & opérationnels	Entrepôts logistiques : Construction fin 2021-2022	Entrepôts à développer dans le futur	Superficie totale des entrepôts
WDP	23.000 m ²	-	25.000 m ²	48.000 m ²
D.L. Triligiport Belgium / Jost Group	74.000 m ²	30.000 m ² (phase 2 d'un entrepôt)	76.000 m ²	180.000 m ²
WSC	85.600 m ²	-	-	85.600 m ²
	182.600 m ² opérationnels	30.000 m ² en construction	101.000 m ² à développer	Total : 313.600 m ²



2.1. DP World Liège Container Terminals

→ Extension du terminal à conteneurs

Afin de faire face à la croissance de conteneurs prévue, le terminal à conteneurs de Liège Triligiport, qui atteint un niveau proche de la saturation, va être étendu. Sa capacité va quasi être triplée en 2022.

En pleine expansion depuis 2016, le terminal à conteneurs de Liège Triligiport, en croissance continue, va être doté de 5,8 hectares supplémentaires qui seront livrés en 2022.

Prévus d'être adjudgés en décembre 2021, les travaux d'extension du terminal à conteneurs devraient démarrer au printemps 2022 et devraient être finalisés à l'automne 2022. Les délais sont demandés par l'Europe.

8,15 millions d'euros seront débloqués par l'Europe et la Région wallonne pour l'agrandissement du terminal à conteneurs.

La présentation de l'extension du terminal est présentée par M. Vincent Brassinne et M. Philippe Portier (voir annexe). Ils rappellent que l'étude du CEDIA a conclu que toutes les normes de bruit étaient respectées. DPW Liege Container Terminals rappelle aussi dans ce cadre que les normes demandées sont bien plus sévères que dans d'autres milieux industriels.

Afin de limiter son impact sur son environnement, DPW Liege Container Terminals prévoit de mettre en place diverses mesures telles que :

- Systèmes d'amortisseurs caoutchoutés sur les engins de manutention
- Formation continue des grutiers
- Isolation acoustique de la dalle
- Mise en place d'un numéro vert
- Installation des bips de recul à large bande sur la grue

Concernant les autres mesures proposées par la Commune d'Oupeye (telles que l'installation de panneaux mobiles pour contrer le bruit ou limitation de l'exploitation sur une zone déterminée), DPW Liege Container Terminals ne peut en tenir compte car ces mesures sont soit trop onéreuses, soit par encombrement.

M. Verjans souhaite connaître l'emplacement exact de l'extension.

-> L'extension du terminal se situera en amont du terminal à conteneurs existant (côté Pont de Hermalle). En aval, DPW Liege Container Terminal va réaliser un parking camions. L'accès camions au terminal reste identique et reste inchangé (via le Pont Nord).

DPW Liege Container Terminals doit fournir certains clients travaillant en 24/7 qui exigent d'être livrés avant 6h du matin. M. Greffe souhaite des exemples de telles sociétés.

➔ Sketchers (chaussures) basée à Milmort. DPW Liege Container Terminals reçoit des conteneurs en provenance d'Anvers qui doivent être livrés dans les entrepôts de Sketchers dès l'ouverture de leurs entrepôts logistiques à 6h du matin. Cela représente un trafic de 8000 conteneurs / an.

➔ Prayon...

Par souci de confidentialité, d'autres clients ou clients potentiels ne sont pas révélés dans le cadre de cette réunion.

DPW Liege Container Terminals annonce la mise en place d'un numéro vert directement relié au terminal manager qui pourra enregistrer la plainte (en prenant l'identité de la personne, la plainte exacte) afin de pouvoir l'analyser de manière concrète.

Selon M. Greffe, les activités des divers exploitants de la plate-forme sont analysées séparément. Il répercute au Comité d'accompagnement certaines plaintes de riverains se réveillant la nuit. Il évoque l'environnement sonore de manière générale (la plate-forme multimodale, les avions etc.). Il rappelle qu'il n'y a aucune mesure de protection pour les riverains habitant rive gauche du canal Albert. La situation est délicate pour les riverains.

Dans ce cadre, M. Portier réitère à nouveau que DPW Liege Container Terminals respecte toutes les normes les plus sévères et les plus drastiques.

Un numéro vert permettra aux riverains de déposer plainte. M. Fillot demande également une version digitale. Une adresse électronique sera également créée et sera à la disposition des riverains pour l'enregistrement des plaintes éventuelles.

2.2. WDP

➔ Pas de nouveautés--

2.3. D.L. Trilogiport Belgium (Jost Group)

M. Ravignat confirme la construction du bâtiment D de D.L. Trilogiport / Jost.

La phase I de ce hall logistique est terminée et est opérationnelle. Actuellement en cours de construction, la phase II et III seront respectivement finalisées d'ici mars 2022 et avril 2022. Plus de 71.000 m² seront finalisés.

3. Divers

Écopâturage à Liège Triligiport

Pour rappel, il a été convenu de transférer la gestion de certains sites du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures au SPW Direction Nature et Forêts.

Une partie de la zone d'intégration environnementale et une partie du merlon situé le long de la voirie de liaison sont concernées. Le SPW prévoit d'y développer un écopâturage, mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. Il est ainsi prévu d'y faire pâturer des moutons, des vaches voire des chèvres.

8,6 hectares d'écopâturage avec des moutons et des vaches à Liège Triligiport

- ➔ Plus de 40 hectares de la zone portuaire de Liège Triligiport sont réservés au développement de la biodiversité grâce à une large zone d'intégration environnementale. Sur certaines parties de cette zone verte, le Service public de Wallonie a dédié une parcelle de 8,6 hectares à une gestion par écopâturage à l'aide d'une quarantaine moutons, de quelques vaches Highlands et d'un taureau. Les nouveaux locataires sont arrivés le samedi 23 octobre 2021 sur site en vue d'assurer un désherbage 100% naturel, y compris sur certains terrains particulièrement abrupts ! Le Port autonome de Liège, gestionnaire de la zone économique, soutient cette initiative favorable à la préservation de l'environnement.

- ➔ Une campagne de communication a été réalisée le 23 octobre, en étroite collaboration avec M. Nicolas DELHAYE, IR, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de Liège.

L'écopâturage, une solution pratique et idéale

L'écopâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. L'éco-pâturage sera réalisé sur une partie de la zone d'intégration environnementale et sur une partie du merlon situé le long de la voirie de liaison entre Haccourt et le rond-point d'entrée de Liège Triligiport.

Réalisé à partir de cette fin octobre, cet éco-pâturage tardif est également une solution adéquate pour limiter la prolifération des renouées du Japon.

Le Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction de Liège (DNF) encadre une convention de pâturage avec un « *consortium d'éleveurs* » sélectionné après la réalisation d'un appel à candidats et qui est représenté par l'asbl **Luscinia Nature**. Outre le pâturage, la convention entre le DNF et Luscinia Nature vise à gérer au mieux les habitats des espèces sensibles cantonnées aux zones de compensation pour la biodiversité mises en place dans la zone d'intégration environnementale en parallèle au développement de la zone portuaire et logistique de Liège Triligiport.

Luscinia Nature : A la recherche de bénévoles

Dans le cadre de la campagne de communication, le Port autonome de Liège a eu des contacts avec l'asbl Luscinia Nature qui s'occupe de cet écopâturage. Ils sont à la recherche de bénévoles.

M. Patrick Letems se tient à l'entière disposition des représentants des riverains ou des communes si elles souhaitent relayer l'information. Contact : luscinia.infos@gmail.com

Demande de M. Greffe : recensement de la biodiversité

Suite à la demande de M. Greffe émise lors des réunions précédentes relative au recensement de la biodiversité à Trilogiport, le Port autonome de Liège a sollicité à nouveau M. Delhaye pour ce recensement (cf effectué par une association). Selon M. Delhaye, il n'y a pas de résultats à ce stade. La mauvaise saison 2021 n'est pas représentative. Il espère obtenir des données plus fiables en 2022.

Communication des dépassements horaires

Concernant les dépassements d'horaires, il a été convenu de mettre la procédure suivante d'application: DPW Liege Container Terminals envoie les courriels vers le Port de Liège, les représentants des riverains& associations, la commune Oupeye et la Ville de Visé.

Demande de M Van den Meerssche

M Van den Meerssche souhaite les informations sur le rabotage du merlon près de la rue Marchand, sur la remise à double sens du bout de la rue Marchand et, enfin, sur le rehaussement des ponts sur le canal Albert.

Mme Hellemans du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures précise que l'étude relative au rabatement du merlon a été intégrée à l'étude du rehaussement du pont de Haccourt. Les études ont démarré en octobre 2021 et vont se poursuivre jusque 2023. Le rabatement de ce merlon est prévu fin 2023 selon le planning du SPW. La remise à double sens du bout de la rue Marchand s'effectuera a priori lorsque le merlon sera raboté. C'est trop prématuré pour avoir plus de précisions sur ce planning.

Mobilité / Transports en commun : première réunion avec le TEC Wallonie

Le Port autonome de Liège informe les membres du Comité d'accompagnement qu'une réunion s'est tenue le 30 novembre 2021 avec des représentants de la Direction de la TEC Liège – Verviers en vue d'aborder l'accessibilité en transport en commun de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport.

Suite à la présentation du développement de la zone multimodale de Liège Trilogiport et des halls logistiques, le manque d'accessibilité en bus et en transport en commun de la zone est évoqué. Celui-ci est notamment pointé du doigt par :

- Certaines entreprises actives dans la logistique sur site (notamment dans l'e-commerce) qui font appel à des étudiants ou saisonniers venus renforcer les équipes en place à plusieurs périodes de l'année comme celle du Black Friday, des fêtes de fin d'années... Elles évoquent la difficulté de convaincre du personnel peu qualifié ne disposant pas de voiture.
- par les communes d'Oupeye et de Visé également.

TEC Liège Verviers : Lignes actuelles desservant Hermalle-sous-Argenteau

Deux lignes actuelles desservent Hermalle-sous-Argenteau.

- 78 Maestricht-Visé-Liège qui passe à Hermalle-sous-Argenteau.
- 240 Liège - Visé via l'autre rive qui dessert aussi Hermalle-sous-Argenteau.

L'arrêt de bus le plus proche du Trilogiport se trouve toutefois à 2,3km de la plate-forme. La distance est trop longue pour des utilisateurs de transport en commun pour rejoindre les halls logistiques.

TEC Liège Verviers - Autorité Organisatrice du Transports : Etude en 2023

Lors de cette réunion, le TEC Liège – Verviers a confirmé qu'il n'y a, actuellement, aucun projet de développement d'une ligne vers Liège Trilogiport ni de desserte de l'arrêt de Liège Trilogiport (bien que le SPW avait prévu l'arrêt de bus dans le cadre des travaux d'infrastructures de Liège Trilogiport).

Néanmoins, le TEC a précisé que l’Autorité Organisatrice du Transport (OAT) a annoncé la réalisation en 2023 d’une étude globale des transports en commun autour de la zone urbaine de Liège. Cette étude pourrait prendre en compte cette nouvelle ligne et pourrait reconsidérer la zone de la Basse-Meuse.

Dans le cadre de cette étude menée en 2023, le TEC Liège – Verviers pourrait réenvisager les dessertes de « la couronne de Liège » (incluant les zones de la Basse-Meuse à savoir Hermalle-sous-Argenteau, Oupeye et Visé).

N.B. : Le TEC Liège Verviers se concentre actuellement sur l’arrivée du tram prévue en 2023. L’étude mentionnée ci-dessus démarrera à partir de 2023.

Difficultés évoquées pour la mise en place d’une nouvelle ligne

Les nouvelles lignes de bus et dessertes sont très difficiles à mettre en place, particulièrement dans des zonings économiques car ce sont des espaces très grands avec des emplois dispersés. Différents arrêts doivent être ainsi prévus pour couvrir toute l’étendue de la zone.

Le TEC Liège – Verviers précise que les horaires des bus doivent également être adaptés aux horaires de travail. Il y a des horaires décalés, très variables (jour/nuit..). Contrairement aux écoles (avec heure / fin), c’est très compliqué de combiner les horaires d’un parc d’activités économiques.

De plus, il faut également tenir compte des lieux d’origine très variés des différents travailleurs.

Identification des besoins

L’étude / analyse pour la mise en place d’une nouvelle desserte à Liège Trilogiport doit toutefois se baser sur des chiffres de clients potentiels.

Il faut avant tout déterminer le profil des travailleurs et utilisateurs potentiels des transports en commun afin de proposer une offre de transport cohérente répondant aux besoins spécifiques des employés de la zone d’activités économiques.

Le TEC Liège Verviers a ainsi des contacts avec le club des entreprises (Plénesses, Hauts-Sarts, Liege Airport) pour identifier ces besoins.

Définitions des besoins & Eléments nécessaires pour le TEC Liège Verviers

En vue de pouvoir répondre à la demande émanant du Port autonome de Liège et en vue de pouvoir lancer une étude sur l’éventuelle desserte en transports en commun de Liège Trilogiport, le TEC Liège-Verviers a besoin des réponses à une série d’éléments suivants (nombre de travailleurs, horaires des travailleurs, origine géographique des travailleurs, proportion du personnel intéressé par une desserte de bus, incitants financiers pour les utilisateurs du transport en commun).

Le TEC Liège Verviers doit avoir l’ensemble de ces éléments pour déterminer une offre cohérente répondant aux besoins réels.

Il serait intéressant que les entreprises concessionnaires ou utilisateurs réalisent un questionnaire et mènent une enquête auprès de leurs travailleurs actuels.

Réflexion intégrée

Une réflexion intégrée avec l’ensemble des entreprises présentes sur le site de Liège Trilogiport doit donc être organisée. Le Port autonome de Liège sollicitera ainsi prochainement les concessionnaires afin qu’ils identifient les besoins des sociétés présentes à Liège Trilogiport.

Le Port autonome de Liège reviendra vers le TEC Liège Verviers après avoir obtenu et identifié le profil des travailleurs.

Il faut travailler en étroite collaboration & partenariat (autorité portuaire, concessionnaires, communes).

Enfin, il faut également veiller à l'accessibilité de la zone pour les modes doux, notamment pour la réalisation du dernier kilomètre (« last mile »).

Une bonne mobilité est essentielle pour le développement économique de la zone.

Divers

Eclairage Pont d'Hermalle

M Ernoux sollicite le SPW MI car le pont d'Hermalle n'est toujours pas éclairé. Il évoque les dangers potentiels en période hivernale. Mme Hellemans prendra contact avec l'électromécanique afin de prendre les mesures adéquates.

Voirie de liaison entre pont de Haccourt et autoroute & Eclairage escaliers vers le halage

M. Theunissen évoque le plan de mobilité de Visé qui va être finalisé par le collège communal en décembre 2021. Il évoque la voirie de liaison et la problématique des portiques régulièrement abîmés. Il précise que ce passage vers Liège Trilogiport et vers l'autoroute devait être mis en place officiellement en mentionnant que le centre commercial de Haccourt génère un trafic camion important. La Ville de Visé s'interroge : pourquoi cette voirie ne serait-elle pas autorisée pour le trafic camions, surtout pour les entreprises et supermarchés présents à proximité du pont de Haccourt ?

Cette solution est idéale car elle permet aux camions d'éviter les centres de Visé & d'Oupeye. La Ville de Visé souhaite avoir cette réflexion.

M. Theunissen émet une seconde remarque émanant de la part de nombreux promeneurs & joggeurs souhaitant un passage pour piétons à hauteur de l'escalier menant vers le halage. Pour rappel, le SPW MI avait refusé un passage pour piétons pour des raisons de sécurité. M. Theunissen demande d'installer une signalétique particulière ou des feux clignotants afin d'informer du passage de piétons.

La Ville de Visé va envoyer ses remarques à la Commune d'Oupeye.

Mme Hellemans précise que l'accès au halage pourrait être amélioré dans le cadre de la réalisation des travaux liés au rehaussement du pont de Haccourt. Le placement d'un panneau lumineux n'est actuellement pas possible par manque d'électricité à cet endroit précis. Elle rappelle que le SPW Direction des Routes gère la voirie de liaison entre le Pont de Haccourt et l'autoroute.

M. Fillot remercie la Ville de Visé. Le Conseiller Mobilité de la Commune d'Oupeye suit attentivement ce dossier. M. Fillot précise qu'une série de camions se perdent encore et que cela demeure un problème. Il a également demandé à la Police de la Basse-Meuse de veiller. Il faut identifier une solution durable, ensemble avec le SPW Direction des Routes de Liège.

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée **le mardi 8 mars 2022**. Elle se déroulera soit en présentiel, soit en visioconférence (en fonction des mesures gouvernementales).

La réunion se termine à 19h00.



Emile-Louis Bertrand
Directeur général

Annexe : Présentation de DP World Liege Container Terminals